

ECOLE DES ACTES



L'ASSOCIATION

L'École des Actes est un lieu d'accueil pour des populations exilées et les plus précaires. Elle a pour but d'organiser, pour et avec celles-ci, toute action visant à soutenir une capacité propre de faire face aux situations d'exclusion, de non droit et de précarité. Aux plans social et culturel, elle vise aussi à rendre praticable et réel l'accès à des pratiques artistiques – en premier lieu le théâtre et le cinéma – et à des lieux culturels ; à initier à la santé, notamment en développant pour cela une connaissance minimale du corps et de ses maladies courantes ; ainsi qu'aux droits et aux lois auxquels ces populations ont affaire dans leur vie quotidienne, afin d'accompagner les personnes concernées dans une meilleure appréhension de la vie collective.

Elle a développé une méthode pédagogique nouvelle, faite d'enquêtes et d'écoute, et inscrit son action dans un temps long et patient. On y est attentif aux situations de chacune et de chacun, et c'est à partir de ces situations, ainsi que des désirs et des besoins de chacun, que se développent et s'adaptent les activités. Celles-ci sont des moments de joie pour tout le monde et l'accueil y est inconditionnel : on entend souvent des rires, on trouve une place pour chacun, y compris les enfants et les familles.

L'activité de l'Ecole des Actes se déploie à partir de 5 piliers principaux : apprentissage du français, initiation à la législation française, prévention sanitaire, ateliers d'informatiques, accès aux lieux, à la pratique et à la production artistiques (théâtre, couture, poésie, etc.) avec des résidences d'artistes. Les Assemblées, régulières, sont le socle intellectuel où se développent ces 5 axes et où se déploie la méthode propre de l'Ecole des Actes.

UN LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL

L'École des Actes est peut-être avant tout un lieu de vie : un endroit dont les gens savent qu'ils peuvent passer la porte et être accueilli quelle que soit leur situation. Pour participer à l'École des Actes, il n'y a pas de critères d'âge ni d'origine ni de connaissances. Le seul critère sera l'accord avec les principes de l'école, et la volonté d'y être librement et régulièrement actif. L'école s'adapte pour ça aux disponibilités et possibilités des participants. Il s'agit de pouvoir compter tous ceux qui ne sont pas comptés, et les appeler à se compter eux-mêmes. Cette école est réellement pour tous.

C'est un habituellement lieu vivant, chaleureux, populaire et très fréquenté dans ses activités régulières que sont les cours de français et d'informatique, les ateliers de droit, de couture et de théâtre. Régulièrement, des événements publics sont organisés en lien avec les artistes en résidence et chaque mois de juillet, la « Fête de l'École des Actes » est un moment de partage joyeux et l'occasion de revenir sur les réalisations de l'année avec les participants.

Dans toutes ces activités, la confiance naît de ce que chacune, chacun se trouve écouté, compris et même sollicité. Comme le dit une bénévole, à chaque atelier on commence par « souhaiter la bienvenue, se présenter. [...] On se présente nous-mêmes, il y a un échange, les gens se sentent accueillis. » Un accompagnement quasi individuel est apporté. Tout le monde accepte de se mettre à l'école de l'autre et admet qu'il existe une variété d'expériences pratiques et de connaissances intellectuelles : le va-et-vient entre les deux est formateur pour toutes et tous.

CONSTAT ET MÉTHODE

Chacun, chacune arrive dans l'École des Actes, en étant déjà adulte, en ayant traversé toutes sortes d'épreuves et de pays, toutes sortes de langues aussi, et beaucoup n'ont jamais été à l'école dans leur enfance. Aujourd'hui, ils et elles font face à une situation de précarité plurielle : financière, administrative, de logement, etc. Il faut donc savoir accueillir et accompagner des situations individuelles fort différentes les unes des autres. L'écoute et l'attention à l'autre sont primordiales dans tous nos processus d'accompagnement.

L'École des Actes est un lieu au service des gens : sans plaquer des attentes sur les personnes avec qui elle travaille, elle construit ses activités collectivement, dans un souci de réelle utilité en matière d'entente entre personnes d'origines, de cultures, de métiers différents, qui n'auraient ordinairement aucun moyen de se rencontrer, de se connaître ni de créer ensemble.

Au départ, l'École des Actes a commencé avec juste le français et les Assemblées. Ce qui est apparu ensuite l'a été à la demande des participants et des participantes, selon leurs désirs et leurs besoins. Tout ce qui est rapporté là a donc le statut d'un « work in progress », dans la mesure où l'École se développe à partir de ses ressources internes, de ce qui s'y invente collectivement, et selon les rencontres qui se nouent. C'est une multiplicité en expansion.

PUBLIC

L'École des Actes est installée à Fort d'Aubervilliers dans un QPV dont le taux de pauvreté est de 43,7%, ce qui en fait la ville de plus de 40 000 habitants la plus pauvre de France. L'association a noué des liens forts dans un territoire marqué par la jeunesse, une forte croissance démographique et une forte concentration de la population étrangère (37%, 116 nationalités). Ces caractéristiques créent des besoins spécifiques.

L'École des Actes se construit comme un espace qui ouvre la possibilité d'expériences communes entre des gens d'origines sociales, culturelles d'âges divers, et dans lequel les personnes, en particulier exilées, peuvent s'engager ensemble dans un parcours original. Nous accueillons tout le monde, quel que soit la nationalité ou le statut.

Au début, les bénévoles de l'École des Actes sont allés dans les foyers ouvriers d'Aubervilliers et alentours pour proposer une collaboration. Une fois inscrites, les personnes en « recrutent » d'autres, par le bouche à oreille – ce qui fait d'ailleurs que certaines nationalités sont plus représentées que d'autres.

LES COURS DE FRANÇAIS

Un apprentissage de la langue adapté à chacune et chacun

Constat

Pour beaucoup, l'apprentissage du français se fait sans aucun rapport avec la langue natale, faute de dictionnaires et de méthodes bilingues. Les gens sont donc censés apprendre le français à partir du seul français, et oralement pour l'essentiel - situation redoutable, sans va-et-vient avec la langue qui leur est familière.

Certaines, certains sont trop habiles au maniement du smartphone, et savent rapidement accéder à une transposition orale sur leur machine, effaçant ainsi qu'ils ne savent pas lire. La démarche de lire leur est pénible comme une régression, la lenteur de l'apprentissage leur paraît un handicap.

Il y a donc de très grandes inégalités au départ, aussi bien dans la rapidité et la mémorisation, que dans l'habileté ou la crispation des mains qui écrivent. Pour qu'ils et elles progressent, il faut alors trouver le moyen de les amener à construire par soustractions et recoupements, additions. Ces obstacles surmontés, la fierté de pouvoir étudier, quel que soit son âge, l'emporte. Nous avons constaté très vite que ceux qui n'étaient jamais allés à l'école tenaient beaucoup à écrire dès le début, dès le moment où ils commençaient à lire les lettres de l'alphabet, et que reporter l'écrit à plus tard était vécu comme une humiliation.

Ces situations particulières nous ont poussé à adapter les cours de français. Le travail de l'École des Actes part toujours de l'écoute des besoins et des désirs des participantes et participants, dans un grand respect des personnes, pour trouver chaque fois les méthodes de travail et d'action qui conviennent : cela a été appliqué aux cours de français.

Méthode

Le français est travaillé à partir de situations concrètes : comment parler quand on cherche du travail, comment prendre rendez-vous avec des médecins ou dentistes par téléphone, comment s'entretenir avec l'enseignante ou l'enseignant de son enfant, comment expliquer où on a mal, comment suivre son chemin dans le métro avec un plan, etc. Dans un groupe les gens se connaissent, se parlent, se questionnent, discutent ensemble, et cela avance considérablement le travail – les gens apprennent réellement entre eux, établissent des corrélations entre des situations, dans ces domaines comme dans leurs métiers.

Chaque bénévole a sa façon de travailler. Cependant une conclusion s'est imposée à toutes et tous. Le bon « ordre » dans l'apprentissage c'est : l'oreille / la bouche / l'œil / la main. Autrement dit : il faut commencer par s'assurer que le son est bien entendu par l'oreille ; que la bouche le répète clairement ; associer ensuite l'œil, qui lit l'écriture correspondant au son ; puis la main qui l'écrit.

Il est important de donner à entendre le rythme d'un mot, par la bouche, en le décomposant en syllabes repérables, en l'isolant dans la phrase découpée par des silences entre chaque mot, équivalent des blancs sur le papier. Celui qui n'a jamais écrit a tendance à coller les mots les uns aux autres, à les disposer au hasard sur la feuille. Rien de cette structuration ne va de soi.

Bénéficiaires.

Age : 15-70 ans.

Profil : personnes allophones désireuses de connaître mieux la langue française

Nombre : 300/an

Quand.

-les mardi, mercredi et jeudi de 16h à 18h ;

-les mardi, mercredi et jeudi, de 18h à 20h.

Moyens humains.

· 5 bénévoles régulières, qui s'engagent tout au long de l'année

· 3 salariés

Moyens matériels.

· Deux salles pour les cours au sein des locaux de l'association

· Tables sur roulettes et chaises pliantes : configuration adaptable aux besoins des cours

· le matériel (cahiers, stylos...) est fourni

Partenaires financiers.

· la DRAC Île-de-France ;

· la DRIEETS - BOP 104 ;

· la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture.

LES ASSEMBLÉES

Ce qui rend l'École des Actes unique et innovante, c'est son mode de fonctionnement : toujours à l'écoute des personnes avec qui elle œuvre, elle a inventé des procédures, notamment les "Assemblées", qui permettent à la fois de recueillir la parole de chacune et chacun, et de créer un discours collectif. Les Assemblées travaillent à constituer une connaissance directe des situations de notre monde, non pas au travers de savoirs déjà existants, mais à partir de l'expérience et de la parole des gens eux-mêmes. Elles travaillent aussi à identifier ce qui manque et elles sont à la base même de toute action déployée par l'École des Actes.

Toute personne participant aux activités de l'association peut se joindre aux Assemblées. Chacune commence par une introduction autour d'une question posée lors de rendez-vous individuels ou de précédentes Assemblées. Les discussions sont prises en note, puis organisées sous forme de déclarations communes : si toutes et tous ne manifestent pas leur accord, ces déclarations sont retravaillées. Ces idées constituent, ensuite, les fondements de l'action de l'École des Actes.

Un lieu se crée ainsi où les personnes sont à l'origine même des projets qui leurs sont proposés. L'association se place au plus près des besoins et des désirs des gens. Cette méthode s'appuie nécessairement sur la construction d'une très grande confiance commune, créatrice de liens.

INITIATION À LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Garantir à chacune et chacun l'accès à ses droits

Constat

Ce qui caractérise le Droit aujourd'hui, c'est que sa complexité exige la plupart du temps l'intervention de spécialistes (avocats, juristes, associations...).

Le dédale et la multiplication des conditions sont tels que les livres de loi sont devenus de véritables diplodocus, dont seuls des professionnels arrivent à maîtriser tous les tenants et aboutissants – ce que compliquent encore les révisions régulières et les changements de numérotation des articles de loi. Il en va ainsi pour le Code du Travail ou de la Famille, ou le CESEDA qui concerne plus directement les personnes fréquentant l'École des Actes. Une tribune parue dans « Le Monde » du vendredi 5 août 2022, signée d'un haut fonctionnaire Christophe Eoche-Duval, soulignait le doublement sur 20 ans du nombre des lois, ordonnances et décrets réglementaires en vigueur. Pour le seul Code du travail, il mentionnait ainsi que « dans son édition papier de 1956 il faisait 818 pages, celle de 2022 en contient 3 889, soit + 375% en soixante-six ans » !

Cela a des conséquences sur la vie des gens : une personne est rarement en état de connaître et défendre pour son propre compte ce à quoi elle a droit. La plupart du temps, les personnes maîtrisent mal les procédures qui sont exigées d'elles, en raison de leur complexité.

Méthode

L'urgence des situations appelle un soutien : des permanences individuelles ont lieu chaque semaine pour soutenir les personnes dans leurs démarches et les faire sortir de situations d'urgence qui ont un impact lourd de précarisation sur leurs vies. En plus de l'accompagnement sur des sujets spécifiques (suivi des demandes d'asile, titres de séjour pour raison de travail ou de santé, etc.), nous avons aussi rencontré plusieurs démarches administratives qui font souvent l'objet de situations problématiques pour les bénéficiaires :

- Obtenir en cas d'accident du travail ou de maladie le paiement des indemnités journalières ;
- Obtenir sans retard le paiement des indemnités en cas de congé maternité ;
- Se voir versées les allocations familiales, indemnités chômage ou RSA ;
- Obtenir un rendez-vous en urgence auprès de l'administration de l'hôpital.

Il y a également nécessité de penser le droit ensemble. La vocation première de l'École des Actes est de contribuer à permettre aux personnes exilées d'arriver à une situation pérenne. C'est pour cela que le principe des ateliers et des permanences est de constituer une connaissance commune des situations de droit, et d'y répondre ensemble. En cas de difficulté dans l'accès au droit, des lettres ont été écrites collectivement au nom de l'École des Actes, en particulier dans des situations du travail.

Le point principal de cet atelier n'est pas uniquement de résoudre les situations juridiques urgentes des participants, mais d'ouvrir de nouvelles connaissances pour le travail juridique.

Bénéficiaires.

Age : 15-70 ans.

Profil : toute personne désirant mieux connaître ses droits, qui est dans une situation d'urgence administrative ou qui souhaite contribuer à une réflexion de fond sur le droit dans notre pays.

Quand. Le vendredi après-midi et soir, le dimanche pour les Assemblées. Les entretiens individuels peuvent avoir lieu à tout moment de la semaine.

Moyens humains.

- 2 bénévoles dont 1 avocate à la retraite
- 1 salarié

Moyens matériels.

- Deux salles mises à disposition pour les ateliers et les Assemblées
- Tables sur roulettes et chaises pliantes : configuration adaptable aux besoins des cours

Partenaires financiers.

- la DRIEETS - BOP 104
- la DRAC Île-de-France.

SENSIBILISATION AU FONCTIONNEMENT DU CORPS ET À SES MALADIES

Rendre le soin accessible aux personnes les plus éloignées de l'offre de santé

Constat

Il existe aujourd'hui une grande séparation entre la médecine et les gens. Cette situation a été rendue visible avec l'épidémie de covid-19, qui n'a fait que grossir des problèmes déjà existants, notamment la difficulté d'accès aux soins pour les populations pauvres, et en particulier pour des gens qui viennent d'arriver en France.

Or pour qu'il y ait une vraie relation de confiance entre le personnel soignant et les malades, il est nécessaire que la population ne soit pas dépossédée de toute connaissance médicale. Un dialogue doit pouvoir se renouer entre ce personnel et les malades. Des bénévoles de longue date, par ailleurs professionnelles de santé, ont souhaité créer une voie au sein de l'École des Actes pour permettre une plus grande égalité de toutes et tous face à la santé : dans un premier temps, l'École des Actes a procédé par enquêtes individuelles et par des discussions collectives en Assemblées pour comprendre quels facteurs sont à l'origine de cette difficulté, et pouvoir y pallier. Ensuite, elle a mis en place des leçons sur le corps, son fonctionnement et ses maladies. Finalement, des permanences gratuites sont organisées sur place.

L'École est traversée par la conviction que, si on souhaite accueillir décemment les personnes qui entrent sur le territoire, il faut fournir une offre de santé à hauteur des idéaux d'hospitalité. Elle est aussi persuadée qu'une médecine de proximité et accessible est nécessaire pour prendre en charge les personnes à temps, avant que des pathologies potentiellement bénignes ne se compliquent.

Obstacles et méthode

- Le défaut de connaissances

Le premier obstacle est un problème de partage de la connaissance. Pour parler des différentes parties du corps, il faut savoir les situer, comprendre leur fonctionnement et leur rôle. L'École des Actes se donne pour enjeu de rendre accessible à tout le monde des éléments complexes, souvent enseignés aux seuls professionnels de santé.

La vulnérabilité linguistique des personnes qui arrivent en France constitue un second obstacle. D'abord, pour parler des parties du corps, il faut savoir les désigner. Ensuite, les expressions ne veulent pas toujours dire la même chose dans les différents pays : « avoir le corps chaud » peut renvoyer au fait d'avoir de la fièvre, des sensations de brûlures, ou autres.

> Des leçons spécifiques sont dispensées sur le corps, les maladies, les symptômes, à partir des difficultés qu'expriment les participantes et participants. Le vocabulaire est expliqué et peu à peu un lexique multilingue se crée.

- Les démarches administratives

Toute personne qui travaille ou réside en France de manière stable a droit à la prise en charge de ses frais de santé à titre personnel et de manière continue tout au long de sa vie. Les démarches pour y avoir accès peuvent être compliquées pour les personnes arrivant en France et risquent parfois de les mettre dans des situations administratives compliquées :

> L'axe de prévention sanitaire de l'École des Actes s'allie aux ateliers sur la législation française pour soutenir les personnes qui en ont besoin dans l'obtention des différentes aides médicales.

Bénéficiaires du projet.

Age : 15-70 ans

Profil : personnes souffrant de pathologies physiques, ou toute personne souhaitant en savoir plus sur le corps et sur son fonctionnement.

Nombre : 100

- L'incompréhension des dossiers médicaux
Plus précisément, le défaut de connaissance et la barrière linguistique peuvent mener à une incompréhension des traitements qui sont appliqués. Cela conduit éventuellement à un mauvais suivi du traitement, voire à un découragement dans les démarches de soin.

> Une permanence de santé individuelle est assurée par des soignantes bénévoles pour expliquer les dossiers médicaux en cours, les pathologies éventuelles et les soins qui leurs sont attribués. Cette permanence n'a pas vocation à s'apparenter à une consultation : elle peut, éventuellement, aider les personnes à s'orienter vers le bon praticien.

- La nécessité d'une médecine de proximité
Autre obstacle constaté par l'École des Actes : la faible offre de santé dans les quartiers pauvres et la nécessité de lieux de proximité, qui permettent aux populations de prendre en charge leurs maladies avant qu'elles ne deviennent graves, et dans le même temps plus coûteuses pour la société.

> Des consultations de santé sont organisées au sein de l'École des Actes par le Pôle bucco-dentaire du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Bénéficiaires du projet. Age : 15-70 ans

Profil : personnes souffrant de pathologies physiques, ou souhaitant connaître le corps et sur son fonctionnement.

Moyens humains.

- 1 psychologue et 1 sage-femme bénévoles appuyées par deux médecins retraités
- 2 salariées pour le suivi administratif

Moyens matériels.

- affiches plastifiées
- une salle mise à disposition pour les leçons
- une salle mise à disposition pour les permanences

Animatrices :

- la sage-femme Sally Viquesnel ;
- la psychologue Jelena Rosic.

ACCÈS AUX LIEUX ET AUX PRATIQUES CULTURELLES

Donner à chacun et chacune la capacité de productions artistiques

CONSTAT

L'École a très vite été saisie de questions douloureuses qui se posent aux personnes exilées, et auxquelles il a fallu répondre : nécessité de comprendre et de se faire comprendre dans le pays dans lequel on vit, dans lequel on travaille ; difficulté pour faire entendre ses droits ; éloignement dans l'accès aux soins, etc. Cependant, elle se veut avant tout un lieu de vie, un lieu où des moments de joie peuvent exister et où des rencontres se construisent au quotidien.

L'École des Actes est donc aussi un lieu de rencontre, à travers le partage d'expériences et par des inventions communes entre personnes qui n'auraient pas d'autre lieu pour se retrouver ensemble. Plus concrètement, cela se fait par la médiation de l'art : des ateliers sont organisés régulièrement avec des artistes ; des résidences leur sont accordées pour que le travail puisse se faire sur un temps long nécessaire. Les ateliers ne sont pas pensés sur le modèle de l'opposition « amateur / professionnel » mais comme des lieux ouverts où ce clivage se gomme. Chacun, chacune apporte ses compétences spécifiques et son histoire de vie : il s'agit de penser l'art comme moyen de se construire en sujet qui diffuse et partage ses méthodes et orientations et qui est nourri en retour de la capacité vivante des gens.

LES VISITES

L'association organise des sorties dans des Musées, Théâtres et cinémas afin de donner du contexte culturel et d'étoffer l'apprentissage de la langue lui-même : par exemple Musée du Louvre, Théâtre de la Commune, Institut du Monde Arabe, Quai Branly, etc. Chaque visite donne lieu à des explications et un travail de vocabulaire spécifique dans les cours de français.

LA TROUPE DES ACTEURS NOUVEAUX

La Troupe des Acteurs Nouveaux est composée d'une quinzaine d'acteurs, la plupart ouvriers venus d'Afrique et d'Asie, et quelques professionnels ou apprentis de la scène. C'est un corps théâtral inédit qui mêle de manière horizontale professionnels et amateurs et permet un théâtre naïf, inventif, neuf parce que totalement décomplexé. On suppose que le théâtre peut parler, montrer et éclaircir certaines réalités du monde qui sont masquées. On construit ensemble un théâtre qui fait rire sur des sujets importants, pour mettre en jeu l'absurdité de certaines situations et donner du courage, aux acteurs comme aux spectateurs.

En 2023, on a joué deux courtes pièces comiques à partir du réel vécu de la vie des gens et des difficultés traversées.

En 2024, nous poursuivons ce travail, comme un dyptique, avec l'envie de créer un répertoire singulier à notre troupe. Un atelier d'écriture a été mis en place par au sein de l'École des Actes. Cela a donné naissance à une pièce écrite à partir des idées des membres de l'École des Actes et de leur actualité.

Nous souhaitons que la forme même du spectacle soit une invitation à la discussion : créer les conditions d'un vrai échange, non un débat d'opinions, mais un lieu de pensée en commun, un lieu de rencontre inédite entre des gens séparés dans la vie, faute de lieu de réunion populaire. Aussi, en contre-point du comique, et pour faire sentir la capacité du théâtre de s'émanciper, par le rire, de situations terribles, nous introduirons un autre régime de parole - plus direct - pour exposer les réalités dans lesquelles beaucoup de gens vivent aujourd'hui en France et qui nous concernent tous.

Représentations en juin à Aubervilliers et Montreuil

LE THÉÂTRE DES FEMMES

Des ateliers de théâtre se sont développés dès la création de l'École des Actes en 2017 avec le LAN : Laboratoire pour des Acteurs Nouveaux. Chaque année, des ateliers préparent un ou deux spectacles. L'acteur y est au centre : c'est par lui que se travaille l'intuition d'autres modalités de l'existence et de l'expression, d'autres manières d'habiter le monde. Peu à peu s'est fait jour la nécessité de réserver un espace de théâtre pour les femmes, qui leur permette de s'exprimer plus librement et en confiance.

Animé par trois intervenantes (comédienne, metteuse en scène, chanteuse lyrique) qui s'attachent à créer un cadre de confiance entre les participantes, l'atelier ouvre cette année sur le registre comique, autour de la question : de quoi rions-nous ? Ces temps entre femmes ont avant tout vocation à être des moments de joie et de partage.

Tout au long de l'année, l'atelier abordera le travail par la voix : travail sur l'énonciation, la musicalité des mots, les sonorités, l'engagement vocal, etc. Il est aussi très important de prendre en compte les situations individuelles des femmes et l'engagement qu'elles peuvent donner chacune.

L'ATELIER DE COUTURE

L'idée d'un atelier de couture est née en septembre 2022, suite à la demande de quelques participantes de l'École des Actes d'avoir un espace pour coudre ensemble. Fin 2022, le centre d'art Artagon Pantin propose gracieusement à l'association un local où l'accueillir, à charge pour l'École des Actes de faire les travaux d'aménagement.

L'atelier s'est construit et développé à partir de propositions concrètes faites à tous et permettant une expression personnelle, et à partir des avancées et des besoins exprimés. C'est avec les participants, au fil des séances, que l'atelier met en place son organisation et ses façons de travailler ensemble. La tenue de réunions régulières avec les participants permet l'élaboration d'un programme et d'objectifs établis collectivement pour les semaines suivantes. Chaque semaine, le programme est communiqué et rappelé à tous. L'intérêt d'un tel atelier est aussi de « sortir du marché » et de ce qui existe déjà, en favorisant l'approche créative. Il s'agit de créer des objets singuliers parce qu'on en a eu l'idée et l'envie de les réaliser, des objets qui portent l'identité collective et l'empreinte de l'atelier dont ils sont issus.

Bénéficiaires.

Age : 15-70 ans.

Profil : femmes désireuses de travailler avec l'outil théâtral

Moyens humains.

- théâtre - 3 intervenantes : 2 comédiennes, 1 chanteuse
- couture : 1 intervenante couturière
- 3 bénévoles
- 3 salariés

Moyens matériels.

- Espaces mis à disposition par Artagon et par Seqens

Partenaires financiers.

- Ministère de la Culture
- la DRAC Île-de-France
- Fondation Legallais

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Donner à chacun et chacune la capacité de productions artistiques

De nombreux artistes venant de divers champs de la création (arts visuels, littérature, performance) se sont rapprochés de l'École des Actes, manifestant la nécessité de penser et de structurer un programme pluridisciplinaire de résidences artistiques de production.

Projet fondamental à la raison d'être de la structure - apprendre les uns des autres, les uns avec les autres -, le programme de résidences associe chaque année de deux à quatre artistes en résidence de travail à l'École.

Chaque artiste associé s'engage à :

- prendre part aux ateliers déjà existants (langue, droit, pratique artistique) afin de bien connaître le fonctionnement de la structure et tous ses participants, salariés, volontaires et incrits) ;
- proposer un workshop d'une semaine ;
- produire une oeuvre inédite (vidéo, pièce courte, nouvelle, etc.) associant les participants de l'École au travail de production, dans une logique de co-création, et présentée publiquement pour la première fois à l'École des Actes. Les artistes associés sont prioritairement des artistes vivant et travaillant en Seine-Saint-Denis, émergents comme de renommée internationale.

RÉSIDENCES ARTISTIQUES POUR DES PRODUCTIONS COLLECTIVES EN 2024-25

- Danse, performances - Projet *Dancers from abroad* - les gens d'Uterpan -
Projet de performance dansée au sein de l'exposition *la République (cynique)* au Palais de Tokyo du 13 novembre au 1er décembre 2024. L'exposition « La République (Cynique) » propose un contre récit de l'histoire de la performance. Elle pose l'émergence de la « pratique performative » dès l'Antiquité, redonnant leur pertinence aux valeurs du cynisme ancien : vérité, autarcie, endurance, sobriété, sexualité libre, face aux enjeux sociaux et écologiques actuels
- Fabrication d'un almanach - les archives collectives de l'École des Actes, avec Emma Berger-Pierre & Sara Rottenwöhler
la production mensuelle d'Almanach : petit journal avec des mots croisés, des recettes, des dessins, des fictions, des entretiens et une carte postale à collectionner. L'édition est pensée à partir d'une pratique à la frontière entre le texte et la curation. Sous le thème du Moucharabieh, la carte postale est vecteur d'échanges avec des artistes aux pratiques diverses avec qui nous entretenons des liens. Le moucharabieh devient ainsi une métaphore du dialogue entre les voix extérieures au duo et les nôtres. L'Almanach prend alors la forme d'un espace de rencontre aux subjectivités visibles de la même manière que nos deux voix associées sont distinctes et distinguées par des récits familiaux qui cohabitent dans cette édition.
- Création cinématographique - Marion Bottolier, Gérard Bochaton -
création d'un atelier de cinéma sur des situations émanant des participant, avec une mise en scène dans le même registre que les « Chroniques de Téhéran ». Apprentissage du tournage, de la caméra et du son, du jeu et contributions à la mise en fiction de ces histoires vraies. La première histoire travaillée devrait être le conflit opposant Bahi et sa cheffe d'équipe et aboutissant à son licenciement pour faute grave et à la saisie des Prudhommes (audience du 23 septembre / résultat sans doute le 11 décembre).

L'ATELIER D'INFORMATIQUE

Donner aux gens les possibilités concrètes d'accès aux droits

Constat

Aujourd'hui, la plupart des démarches administratives se font de façon dématérialisée, et cette réalité tend à s'accroître. Or, nous constatons que certaines personnes, exerçant des métiers manuels ou qui viennent d'arriver en France, n'ont jamais eu le temps ni l'occasion de se former au numérique et encore moins de posséder un ordinateur. En 2019, le défenseur des droits alertait sur la fracture numérique en France, soulignant que 19% des Français n'ont pas d'ordinateur à domicile et 27% pas de smartphone, et en particulier les personnes qui en sont les plus tributaires pour toucher les allocations auxquelles elles ont droit. Les démarches en ligne sont souvent complexes, et les gens ne savent pas forcément ce qui est attendu d'eux, ne comprennent pas toujours le système administratif.

Beaucoup de ces démarches dématérialisées sont pourtant cruciales pour la vie quotidienne et le bien-être des personnes qui arrivent en France. L'atelier numérique de l'École des Actes vise donc à permettre de devenir autonome sur toutes ces démarches et à faciliter leur vie de tous les jours. Cet atelier s'inscrit bien sûr dans un accompagnement plus global : comme on l'a vu, l'association organise aussi des cours de français (oral et écrit), une initiation à la législation française, une sensibilisation à la santé, des ateliers artistiques et en particulier de théâtre. L'apprentissage de compétences numériques nous paraît un facteur incontournable d'intégration dans la société, complémentaire avec les autres enseignements proposés.

Méthode

La méthode choisie par notre formateur est d'apprendre aux personnes à transposer à l'ordinateur les connaissances qu'elles ont déjà empiriquement à partir de leur smartphone. L'atelier prend la forme de deux séances hebdomadaires. Pour l'instant, le formateur travaille avec de vieux ordinateurs : nous aimerions pouvoir agrandir et moderniser le parc numérique, afin que l'apprentissage soit plus rapide et que chacune et chacun ait accès à un poste informatique.

Bénéficiaires.

Age : 15-70 ans.

Profil : toutes personnes désireuses d'acquérir des compétences informatiques

Nombre : 15

Quand.

le vendredi, 14 heures-16 heures
le samedi, sur rendez-vous

Moyens humains.

- 1 *bénévole formateur*
- 1 *salariée* pour les inscriptions et la liaison pédagogique des cours

Moyens matériels.

- 1 salle pour les cours au sein des locaux de l'association
- Tables sur roulettes et chaises pliantes : configuration adaptable aux besoins des cours
- les ordinateurs portables sont fournis

CALENDRIER HEBDOMADAIRE

LUNDI

atelier de couture

- 14-17 -

Atelier d'informatique

- 14h30-16-

inscriptions à l'Ecole

- 14-18 -

MARDI

atelier de couture

- 14-17 -

cours de français

- 17-20 -

théâtre

- 18-21 -

MERCREDI

cours de français

- 14h30-16 -

- 17-20 -

théâtre

- 18-21 -

JEUDI

cours de français

- 14h30-16 -

- 17-20 -

théâtre

- 18-21 -

VENDREDI

Permanence de droit

- 15-20 -

SAMEDI

ateliers artistiques et sorties

Assemblées et théâtre des femmes

DIMANCHE

Assemblées

COORDONNEES

CONTACT

administration@ecoledesactes.org

06 22 53 76 77

ADRESSES

locaux associatifs

29 rue Charles Tillon

93300 Aubervilliers

atelier de couture

à Artagon

34 rue Cartier Bresson

93500 Pantin

Assemblées

1 rue Berthier

93500 Pantin

siège social

Chez Mme Balso

6 avenue du Général de Gaulle

92170 Vanves

EQUIPE PERMANENTE

Maud Couillault, *Administratrice*

Julien Machillot, *Intervenant formateur*

Faty Traoré, *assistante pédagogique
et administrative*

DONNEES ADMINISTRATIVES

SIRET

821 682 721 000 39

RNA

W931015138

Code APE

8560Z

Date de déclaration

2 juin 2016

ÉQUIPE BÉNÉVOLE

- > **Alain**, intervenant initiation à la santé
- > **Annie**, intervenante cours de français
- > **Annick**, groupe d'accompagnement
- > **Elisabeth**, intervenante cours de français
- > **Hamdane**, intervenant initiation à la santé
 - > **Jean**, intervenant informatique, groupe d'accompagnement
- > **Jelena**, intervenante initiation à la santé
- > **Judith**, intervenante cours de français, animatrice atelier de droit, Présidente
 - > **Julie**, groupe d'accompagnement
- > **Marie**, intervenante cours de français, animatrice atelier de droit
 - > **Paola**, Trésorière
- > **Sally**, intervenante initiation à la santé, Secrétaire
- > **Sophie**, intervenante cours de français
- > **Xavier**, groupe d'accompagnement

ÉQUIPE ARTISTIQUE

- > **Maxime Chazalet**, comédienne
- > **Camille Duquesne**, comédienne
- > **Eva Gruber**, chanteuse lyrique
- > **Aude Tahon**, artiste textile

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- > **Judith Balso**, Présidente
- > **Sally Viquesnel**, Secrétaire
- > **Paola Juttet**, Trésorière

PARTENAIRES 2025

- > **Troupe des Acteurs Nouveaux**, ateliers et représentations de théâtre
- > **Centre d'art Artagon Pantin**, mise à disposition d'espaces, collaboration artistique
- > **Villes des musiques du monde**, mise à disposition d'espaces
 - > **Alain Turpault**, Collaboration artistique
- > **Emma Berger-Pierre & Sara Rottenwöhler**, Collaboration artistique
 - > **gens d'Uterpan**, partenaire artistique
 - > **Université de Tours**, interventions de l'Ecole des Acts dans une formation linguistique
 - > **Théâtre de la Commune**, mise à disposition d'espaces, tarif préférentiel pour les spectacles

PARTENAIRES FINANCIERS

- > **DRAC IDF**, Subvention globale
- > **DRIEETS IDF**, Subvention BOP 104 - accueil des primo-arrivants
- > **DGLFLF**, Action culturelle et langue française
- > **Ministère de la Culture**, Théâtre des femmes
- > **Fondation du Crédit mutuel pour la lecture**, Apprentissage du français
- > **Fondation Legallais**, Atelier de couture

